



EAU

3 nouvelles stations d'épuration sur le territoire

Publié le 06 janvier 2020

Trois nouvelles stations d'épuration ont été mises en service en 2019

Elles fonctionneront toutes trois grâce à une filière biologique en filtres plantés de roseaux de plus en plus répandue sur le territoire ou en boues activées par bassin d'aération.

Les filtres plantés de roseaux, de type phragmites australis, permettent de réaliser des économies d'énergie et d'éviter l'ajout de produits chimiques, tout en faisant preuve d'une performance épuratoire de qualité. Les boues produites peuvent ainsi être compostées ou réemployées en épandage agricole. Les eaux traitées, quant à elles, sont récoltées à l'aide de drains, puis déversées en milieu naturel.

Un autre procédé biologique existe : les boues activées par bassin d'aération. La boue activée, composée essentiellement de micro-organismes floculants, est mélangée avec de l'oxygène dissous et de l'eau usée. Ces bactéries vont « consommer » une grande partie de la pollution. Les eaux traitées sont ensuite séparées des boues dans un clarificateur.

La station d'épuration de Montarnaud

Suite à 14 mois de travaux, la nouvelle station d'épuration de Montarnaud, qui comprend la réhabilitation des bassins de l'ancien équipement en bassins tampons d'orages, est en service depuis le mois de mai et représente un coût total de 2,35 M€ HT. Elle permettra, à terme, de traiter une charge polluante de 7 500 équivalent-habitant (EH).

Cette station fonctionne par boues activées avec bassin d'aération et clarificateur pour le traitement des effluents mais aussi par lits plantés de roseaux (filière boues).

Les nouveaux bassins tampons d'orages sont conçus pour réguler ou tamponner les eaux en entrée de station de traitement. Ils sont présents pour garantir la sécurité des installations et de l'environnement. Une zone de rejet végétalisée a été construite pour affiner le traitement final.

La station d'épuration de Lagamas

À Lagamas, la station d'épuration, d'une capacité maximale de 150 EH, fonctionne depuis le mois de septembre. 277 275 € HT ont été nécessaires pour financer sa construction qui a duré 6 mois.

Les lits plantés de roseaux assurent le traitement des effluents de cette station. Les boues sont traitées par curage en vue de l'épandage agricole. C'est un procédé écologique et économique qui fonctionne gravitairement sans électricité et sans poste de relevage. Il est conçu pour une bonne intégration paysagère avec très peu de nuisances olfactives.

La station d'épuration de Cabrials (Aumelas)

La station de Cabrials (hameau d'Aumelas) fonctionnera dès ce début d'année 2020, après 10 mois de travaux, et sa capacité peut aller jusqu'à 230 EH. Elle représente un coût de 451 925 € HT.

Cette station fonctionne par lits plantés de roseaux sur deux étages. Le traitement des boues est effectué par curage avec épandage agricole. C'est un procédé écologique et économique qui fonctionne avec très peu d'électricité et conçu pour une bonne intégration paysagère par respect du relief naturel.

Les trois stations d'épuration seront inaugurées en janvier 2020 : le jeudi 9 janvier pour la station d'épuration de Cabrials (Aumelas) et de Lagamas et le jeudi 16 janvier pour la station d'épuration de Montarnaud.

PRÉCÉDÉ

[RETOUR À LA LISTE](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS